

Comités locaux du travail social et du développement social

Préfiguration



Provence Alpes Côte d'Azur

**HAUT CONSEIL
DU TRAVAIL
SOCIAL**

**Comités locaux
du travail social et
du développement
social**

Réunir les acteurs du Travail Social et du Développement Social

L'intelligence collective

pour une gouvernance dans des territoires vivants

Préfiguration

Comités locaux du travail social et du développement social

- **UNAFORIS PACA**
- **l'URIOPSS PACA et Corse**, en tant qu'Union et support du
- **Conseil Régional des Personnes Accueillies / accompagnées**,
- se sont rapprochés pour expérimenter en Provence Alpes Côte d'Azur avec tous les acteurs des comités locaux du Travail social et du développement social, pour faire face aux enjeux et aux défis actuels du travail social dans nos territoires.
- Le Haut Conseil pour le Travail Social (HCTS) a lancé une démarche en juin 2018 pour préfigurer des approches participatives et décentralisées fédérant l'ensemble des parties prenantes sur le territoire.

Préfiguration

Comités locaux du travail social et du développement social

Pour la dynamique territoriale, un espace constructif avec des lieux actifs de dialogue et de coopération sont animés avec :

- écoute de toutes les parties prenantes, et en premier lieu des personnes bénéficiaires du travail social, des habitants ;
- engagement et valorisation des ressources et des compétences ;
- travaux thématiques utiles ;
- méthodes d'animation et de construction ;
- diffusion vers les acteurs comme vers le HCTS, de façon horizontale et verticale.

Préfiguration

Comités locaux du travail social et du développement social

Ouvert aux acteurs engagés dans les territoires, dans les structures et institutions,

pour travailler ensemble sur des sujets communs, mobiliser leur réseau afin de répondre aux enjeux et relever les défis du travail social que sont :

- la nécessaire participation des personnes accompagnées ;
- le développement des politiques sociales inclusives ;
- le développement des initiatives territoriales à partir des modes d'action du développement social ;
- la promotion du travail social et de l'intervention sociale, avec la reconnaissance des compétences des parties prenantes ;
- la capitalisation des savoir-faire, des analyses et le soutien aux coopérations, et collaborations ;
- le décroisement des interventions et des dispositifs en « silos ».

**Comités locaux
du travail social et
du développement
social**

**Une préfiguration
Avec des ambitions à
partager**

Créer de(s) lieu(x) de convention des Acteurs de l'Intervention Sociale

- Il est possible et surtout nécessaire pour travailler ensemble de se doter d'un cadre permanent constructif et régulé.

Répondre à un manque

- **Espaces d'échange, de soutien, de connaissance et de reconnaissance des acteurs**
- lieux institués ouverts aux parties prenantes et aux échanges mêmes parfois difficiles, mais forces de propositions et concrets.
- lieu d'échanges instauré en amont, lieu d'élaboration, de co-construction, apaisé, pour la rencontre des parties prenantes et leur coopération..
- **une démarche participative permanente, aux niveaux locaux avec une coordination régionale,**
- pour réunir les personnes engagées dans les politiques sociales et médico-sociales et mettent en oeuvre **les différentes dimensions de l'intervention sociale, dans une approche de développement social.**

Offrir

- **une démarche participative permanente, aux niveaux locaux avec une coordination régionale,**
- pour réunir les personnes engagées dans les politiques sociales et médico-sociales et mettent en œuvre **les différentes dimensions de l'intervention sociale, dans une approche de développement social.**
- **La diversité de ces acteurs,** des décideurs publics et institutionnels aux gestionnaires, des mouvements aux partenaires sociaux, permet le dialogue actif entre eux et de façon particulière avec les représentants des personnes accompagnées ou accueillies.

Construire

- **un espace de conseil, de prospective et de mobilisation pour l'intervention sociale,**
- **une plateforme d'initiatives concertées et de conduite des plans d'actions en partenariat répondant aux priorités,**
- **un soutien à l'évolution des services et des métiers, autour des chartes utiles et avec un caractère positif et solidaire.**

Convenir

Une « instance volontaire » à laquelle adhèrent librement les parties prenantes permettra un travail constructif pour mettre en œuvre les pratiques utiles, les services prioritaires, les réponses aux difficultés des populations dans leurs territoires de vie.

L'approche « conventionnelle » réunit les parties prenantes et définit également la pluralité des acteurs, les réseaux ou collèges constitués comme les acteurs locaux engagés :

- Acteurs publics de l'administration, des collectivités et institutions
- Représentants des personnes accueillies ou accompagnées
- Réseaux et mouvements, structures
- Partenaires sociaux du champ
- Acteurs de la recherche et de la formation
-

tous adoptant en outre ce qui formera leur "règlement de fonctionnement ».

Préfiguration

**Comités locaux
du travail social et
du développement
social**

**Les Objectifs des
Comités locaux**

Objectifs confiés aux

Comités locaux du travail social et du développement social

- Réunir les ressources humaines et institutionnelles d'un espace régional vivant
- Reconnaître les personnes accompagnées, habitants, citoyens, comme les premiers « experts » de leur projet.
- Reconnaître les travailleurs sociaux comme forces compétentes garantissant pour tous des services de qualité et une présence bien traitante proactive.
- Reconnaître les associations et mouvements, les employeurs et les syndicats, les élus et les agents publics, chacun dans leur rôle et tous dans leur complémentarité.

Objectifs des

Comités locaux du travail social et du développement social

- Interroger les normes instituées et les effets de leur mise en œuvre.
- Conduire les projets de renforcement, de changement, d'innovation, de communication en réunissant les conditions locales ou systémiques favorables, en mobilisant les ressources de la recherche-action ou de la formation permanente intégrée.
- Communiquer l'utilité et valoriser la richesse d'une protection sociale dans une société développée et solidaire au-delà des logiques du marché et des inégalités.
- Favoriser les mises en réseaux ou les groupements d'acteurs autour de travaux novateurs.
- Proposer des orientations et actions pour les pratiques éducatives.

Exemples

**Comités locaux
du travail social et
du développement
social**

Thèmes de travail envisagés

Des contributions pourront être construites à partir des thèmes de réflexion suivants :

- l'éthique et les déontologies dans le travail social,
- le non recours et la fracture numérique d'accès aux droits,
- la désinstitutionalisation,
- la territorialisation de l'action (stratégies décroisées, développement collectif, emploi et habitat),
- l'éducation et les politiques territoriales de jeunesse (échecs, parentalité, protection, radicalisation, toutes approches de prévention)...

**Comités locaux
du travail social et
du développement
social**

Les dimensions territoriales de la Préfiguration

Organisation

Comités locaux du travail social et du développement social

Une construction à trois dimensions

Pour développer les travaux :

- 1. de façon décentralisée** au plus près des territoires et des politiques locales, dans des espaces propres aux acteurs,
- 2. de façon transversale** sur des questions partagées entre les acteurs de plusieurs territoires et en exploitant les ressources numériques d'information et de communication,
- 3. avec un appui aux territoires**, de synthèse et de valorisation, de reconnaissance et de mise en relation (construction régionale).

Composition

Initier un du Comité Local

- Un territoire, pays, bassin de vie, département, métropole ...
- Les acteurs de l'intervention sociale, individuels, personnes morales, institutions, avec les habitants ...
- Des questions prioritaires qui appellent interaction et engagement ...

... pour réfléchir et proposer,
pour coopérer dans un projet local

Composition

Initier un Comité thématique

- Un thème urgent ou capital qui concerne plusieurs territoires d'intervention sociale,
- avec les personnes bénéficiaires concernées,
- une pluralité d'acteurs actifs , individuels, personnes morales, institutions,

... pour croiser les pratiques,
rechercher dans l'action,
porter des projets transversaux

Composition

Inviter les
« collègues »
du Comité PACA

- Les **Personnes Accompagnées** (CRPA, Emmaüs, ATD Quart-²⁰ Monde, Aidants, Stagiaires)
- Les **Acteurs de la Formation** (Instituts du TS, OF formant des publics en difficulté, OPCOM (UNIFAF et UNIFORMATION,...) animés par UNAFORIS)
- Les **Associations, fondations gestionnaires d'établissements et services** (URIOPSS, FAS, Fédérations) animés par l'URIOPSS
- Les **Administrations de l'Etat et Institutions régionales** (DRJSCS, DIRPJJ, CARSAT, ...)
- Les **Collectivités territoriales** (Région, Départements, Métropoles, Communes, CCAS)
- Les **Partenaires sociaux du secteur** (Syndicats d'employeurs, syndicats de salariés des branches concernées)
- Les **Associations professionnelles du Travail Social** (Délégation régionales des professions, Association des diplômés en TS, Etudiants en Institut de formation au TS)
- Les **Offices ou institutions sociales départementales ou locales** (CAF, MSA, OPHLM)
- Les **Acteurs du développement local** (Association d'habitants, Comités de quartier, Centres sociaux).
- Et vous

Composition

Constituer les « collèges » du Comité PACA

